

L'IMMIGRATION OUVRIÈRE BELGE À TOURCOING DURANT LE SECOND EMPIRE¹

PAR

VINCENT AELBRECHT

Aspirant du F.N.R.S.

Selon un guide touristique de 1849, la population de Tourcoing

“va toujours croissant, et l'on y bâtit sans cesse, comme à Roubaix, mais les ouvriers étrangers y sont difficilement admis, surtout les Flamands. Presque toutes les maisons y ont un extérieur agréable. De belles fabriques, en nombre considérable, donnent à cette ville un air vivant et animé”.²

La profonde détresse des années 1847-1848³ est alors conjurée. La population totale passera de 27.615 unités en 1851, à 43.072 en 1872,

1. Le présent article résume une partie de V. AELBRECHT, *Les travailleurs belges à Tourcoing au XIXe siècle (1815-1890)*, 2 vol., mémoire de licence, U.C.L., 1987, auquel on se référera pour plus ample information. Ce travail vérifie les généralités contenues dans F. LENTACKER, *La frontière franco-belge. Etude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie de relations*, Lille, 1974 ou L. SCHEPENS, *Van Vlaskutser tot Franschman. Bijdrage tot de geschiedenis van de Westvlaamse plattelandsbevolking in de negentiende eeuw*, Bruges, 1973 (Rapporten [van het] Westvlaams ekonomisch studie bureau [van de] Westvlaamse ekonomische raad, XXII). Il complète encore J.A. REARDON, *Belgian Workers in Roubaix, France, in the Nineteenth Century*, Ph.D., Université du Maryland, 1977.

2. [N.] RICHARD, *Guide classique du voyageur en France*, Paris, 1849.

3. écrite par A. CHANUT, 'La crise économique à Tourcoing, 1846-1850', *Revue du Nord*, XXXVIII, 1956, pp. 77-105.

selon des modalités qu'on comparera au déficit du lustre précédent⁴ (Tableau 1, Annexe VII).

C'est principalement l'immigration belge, reprise dès 1849, et affirmant peu à peu sa régularité comme son ampleur, qui explique de tels chiffres.⁵ Elle ne sera plus freinée de façon réellement significative avant l'été 1870.

1. LES DONNÉES "OBJECTIVES"

a. *Les migrants fixés à Tourcoing*

A travers le recensement national effectué au printemps de 1851, les autorités désirent pour la première fois

"savoir dans quelle proportion les étrangers [autorisés ou non à établir leur domicile] viennent profiter des avantages que le séjour de la France peut offrir, au point de vue du commerce, de l'industrie et de l'exercice de diverses professions".⁶

Un contingent de 6.646 Belges est dénombré à Tourcoing, qui constitue 24,2% de la population totale.⁷ On compte encore 349 individus retournant tous les huit jours à leur résidence habituelle.⁸

4. Lequel est évoqué dans V. AELBRECHT, 'L'immigration ouvrière belge à Tourcoing sous la Restauration et sous la Monarchie de Juillet', *Actes du XLIXe Congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. Namur, 18-21.VIII.1988* (A paraître).

5. Étonnamment, la Flandre française participe peu au mouvement. Cfr. *L'Indicateur de Tourcoing et de Roubaix*, 2 décembre 1849, p. 3, article repris à une feuille d'Hazebrouck. Clérical et conservateur, gouvernemental sous l'Empire, *L'Indicateur...* paraît chaque dimanche sur quatre ou six pages de petit format. La Bibliothèque Municipale de Tourcoing possède la collection complète, depuis le 1er janvier 1840 jusqu'au 23 novembre 1913.

6. *Collection des actes de la Préfecture du département du Nord*, 9e série, Lille, 1851, XLVI, pp. 89-103.

7. Tourcoing abrite encore 67 autres étrangers, et seulement 4 Français naturalisés, puisque les démarches durent plus d'une décennie et coûtent plusieurs mois de travail d'un ouvrier. En 1851, Roubaix est déjà belge à 37,1 %.

8. ARCHIVES MUNICIPALES DE TOURCOING (A.M.Tg), F1 B2, lettre du préfet au maire de Tourcoing, 5 juillet 1851. 57,3% de ces hommes ont moins de 30 ans, 85,9% moins de 40 ans; 71,6% sont célibataires.

L'étude d'un échantillon représentatif (1.792 cas) des plus de 15 ans, au sein de la colonie belge, permet d'affirmer que l'on est en présence d'une population:

- *moins hétérogène que par le passé:*

L'équilibre de la pyramide des âges (Annexe I) vient de ce que les premiers établis, installés dès l'érection de la frontière internationale, en 1815, mais encore les années suivantes, sont restés fixés à Tourcoing et ont déjà de grands enfants. La soudure entre générations s'est donc opérée. Seuls se devinent des déficits chez les personnes ayant eu 20-25 ans vers 1830 ou 1848. Ces périodes de crise, qui scandent les flux de main-d'oeuvre belge en direction du Nord de la France, retardent aussi le départ des ruraux d'origine française vers les villes manufacturières (Annexe II).

- *essentiellement jeune*⁹ (Tableau 2, Annexe VII);

- *à majorité masculine* (Tableau 3, Annexe VII);

- *différenciée quant à l'état matrimonial:*

Apparemment, à tout âge, les Français célibataires sont moins nombreux que leurs homologues belges; la situation inverse, plus prononcée, vaut pour les femmes. Plus pauvres et moins intégrés, les migrants s'établissent donc plus tard, tandis que ne viennent à Tourcoing que des femmes y suivant un mari ou de toutes jeunes célibataires employées dans la domesticité. Plus le temps passe et plus les couples franco-belges se raréfient: c'est que des ménages déjà formés migrent par nécessité, mais aussi que la colonie belge s'est agrandie et diversifiée tout au long de la première moitié du XIXe siècle, par l'apport de Flamands effectuant déjà des trajets dépassant la vingtaine de kilomètres. Se mariant toujours plus, par "commodité", au sein de leur propre groupe sans cesse élargi, les Belges seront de moins en moins aisément assimilables.

9. Pour 1851, un volume et les décomptes globaux ont disparu. Complet, le recensement de 1856 ne différencie guère les nationalités et tait aussi les lieux de naissance. Impossible donc d'établir d'autre comparaison que celle, imparfaite, présentée ici.

- *quasi exclusivement active*¹⁰ (Tableaux 4 et 5, Annexe VII).

Au total, il appert que les migrants belges arrivent vers 25 ans à Tourcoing. Les célibataires se marient quelques années plus tard, si la conjoncture le permet. Dans le cas contraire – aux alentours de 1817, 1830 et 1848 par exemple – les flux migratoires tarissent. Puis, si nécessaire, les derniers arrivés – soit les plus jeunes, encore malléables, sans habitudes, sans conjoint ni progéniture – retournent au pays pour reparaître après les crises. La régulation s'opère naturellement, n'occasionnant que de rares rixes ou risques de heurts.¹¹ Bien mélangés aux autochtones – qu'ils n'hésitent pas à épouser – au sein de chaque quartier de la cité, les Belges occupent les postes délaissés, auxiliaires de la fabrique locale (mécanique, transport, travail du cuir), pénibles et mal rémunérés (domesticité), ou nécessitant un réel savoir-faire mais affectés d'un fort caractère saisonnier (bâtiment). Dans le secteur textile, ils sont présents aux postes secondaires et précaires, à l'exception de Gantois ou de Mouscronnois réellement spécialisés depuis longtemps en matière de filature ou de tissage. En période de chômage, les Français se rabattent sur les tâches les moins attrayantes (domesticité agricole, ...) et les résidents temporaires, des Flamands pour la plupart, se retirent comme ils sont apparus.

b. Les migrants arrivant à Tourcoing

L'analyse de la main-d'oeuvre belge débarquant tout au long du Second Empire à Tourcoing,¹² dans le but d'y résider au moins passagèrement, ne fait que confirmer ce qu'apprend le recensement de 1851. Toutefois, il convient d'augmenter encore le degré de margina-

10. Dans les données globales de 1856, épouses, enfants et domestiques sont inclus à la catégorie d'activité de la personne dont ils dépendent financièrement. Les moins de 15 ans sont donc comptabilisés. Quant aux cas douteux, ce sont des ouvriers, journaliers, fabricants, relevant plus que probablement de la mouvance textile.

11. Quand le marché stagne et que des tisserands sont mis à pied, "une sourde fermentation règne contre les ouvriers belges qui sont généralement peu aimés ici, et il pourrait arriver qu'on finit par leur faire un mauvais parti, s'ils osaient se montrer par trop hostiles". ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD (= A.D.N.), M 141/61, lettre du commissaire central de Roubaix au préfet, 26 mai 1859.

12. A.M.Tg, 4 J5-6, I2 A56-57.

lité par rapport à la population d'origine française, dans laquelle sont déjà fondus les francophones arrivés depuis fort longtemps à Tourcoing. Au fil du temps, un tassement se fait jour quant à l'accueil de travailleurs des secteurs primaire et secondaire. En effet, ceux-ci incitent la main-d'oeuvre à la fixation définitive. En cas de récession de faible envergure, les étrangers gagnant le Nord de la France se déclarent *journaliers* ou *manoeuvres*. Plus prolétariés que jamais, ils sont prêts à tout, même à concurrencer directement les ouvriers français, voire les Belges assimilés.

Chaque année, jusqu'à la cassure de 1870, les Belges se dirigent régulièrement en masse vers la France (Annexe III¹³): on observe systématiquement des maxima vers mars et vers septembre, qui marquent respectivement la fin du chômage hivernal dans le secteur de la construction, puis l'achèvement des récoltes effectuées en Belgique. Un graphique forçant à appréhender globalement les arrivées, sur le mode annuel (Annexe IV), explique trait pour trait la conjoncture que connaît la fabrique tourquennoise sous le Second Empire.¹⁴ Progressivement introduit à partir de 1852, le peignage mécanique des laines, libérant la main-d'oeuvre et accroissant la production, active la filature et le tissage, à Roubaix notamment. La machine à vapeur se répand dans les ateliers, le défi énergétique étant relevé par l'exploitation accrue des riches gisements charbonniers du Nord et du Pas-de-Calais. La confiance règne: les entreprises existantes s'agrandissent, tandis que de nouvelles se créent, ce qui nécessite la construction d'ateliers et de logements décents destinés à fixer la main-d'oeuvre. Face à la menace de la concurrence anglaise, suscitée par la signature d'un accord commercial daté du 23 janvier 1860, les fabricants modernisent leur équipement ou abandonnent carrément le coton ... avant que celui-ci

13. L'utilisation du pointillé s'impose pour les premières années, où l'enregistrement des noms semble parfois réalisé avec quelque désinvolture. Les tendances générales restent néanmoins fiables.

14. A comparer avec les données fournies par C. FOHLEN, *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Paris, 1956, pp. 342 et 520 surtout. Voir aussi G. TENEUL, *Histoire économique de Roubaix suivie de réflexions sur notre temps*, Roubaix, 1962, ainsi que l'*Histoire de Tourcoing*, s. dir. A. LOTTIN, Dunkerque, 1986 (Histoire des villes du Nord/Pas-de-Calais, 12).

ne se raréfie et ne devienne hors de prix, la guerre de Sécession se prolongeant au-delà de toute attente.¹⁵ De 1862 à 1867, la prospérité du secteur lainier est inouïe, entretenue par le réinvestissement régulier des bénéfices réalisés; la filature du lin se développe concurremment à la fabrique d'étoffes mixtes. La paix revenue aux Etats-Unis fait chuter les cours du coton, et les secteurs précédemment hypertrophiés en souffrent. A Roubaix-Tourcoing, 58 firmes sont déclarées en faillite au cours des années 1866-1867, et 14 doivent cesser toute activité. Les autres marchent au ralenti: à Tourcoing, sur un total de 301.000, 71.000 broches de filature sont arrêtées. Mais la reprise est effective dès mars 1868.

La réalisation de cartes permettant de visualiser la provenance des migrants belges, à l'échelle des cantons judiciaires, est particulièrement instructive (Annexes V et VI). Le Tournaisis (Taintignies, Willemeau, Rumes, Wez-Velvain, ...) dépêche la quasi-totalité des gens du bâtiment. Rares sont les mouleurs, mécaniciens, ajusteurs ou chauffeurs de chaudières qui ne sont pas gantois, carolorégiens, liégeois ou verviétois. Sans surprise, la majorité des corroyeurs sont issus d'Izegem. Gand, Mouscron et le Courtrais, jusqu'à Audenarde, fournissent le plus clair des personnes qualifiées dans le secteur textile. Les artisans ou commerçants viennent de Menin, Courtrai, Waregem, Ypres ou Tournai. Quant aux domestiques, journaliers et manoeuvres, ils proviennent d'un peu toutes les régions rurales.¹⁶

La multiplicité des origines semble prouver qu'il n'y a pas de recrutement massif organisé,¹⁷ mais bien plutôt recommandations de

15. H. GALLE, *La 'famine du coton', 1861-1865. Effets de la guerre de Sécession sur l'industrie cotonnière gantoise*, Bruxelles, 1967 (Centre d'histoire économique et sociale de l'Institut de sociologie Solvay).

16. Même wallonnes. Voir J.P. DELHAYE, 'Contribution à l'histoire des ouvriers saisonniers du Hainaut occidental au XIXe siècle (1830-1914)', *Recueil d'études d'histoire hainuyère offertes à Maurice A. Arnould*, Mons, 1983, I, pp. 783-794 (Analectes d'histoire du Hainaut, I).

17. Les initiatives des pouvoirs publics belges en matière d'émigration restent rares à l'époque. J. STENGERS, *Émigration et immigration en Belgique au XIXe et au XXe siècles*, Bruxelles, 1978, pp. 52-61 (Académie royale des Sciences d'Outre-Mer. Classe des Sciences Morales et Politiques, N.S., XLVI-5).

bouche à oreille entre gens revenus au village et candidats aux départs vers la France, les campagnes successives précédant couramment l'installation. La faible représentation de Mouscron, ville frontière, dans nos relevés trahit l'existence plus que probable d'un mouvement frontalier à rythme quotidien, difficilement quantifiable.¹⁸ En gros, mis à part le liseré frontalier tout proche, les régions pourvoyeuses de bras sont celles qui furent touchées dès 1840 par le déclin de l'industrie linière puis par plusieurs récoltes (de pommes de terre notamment) particulièrement médiocres. Concurremment, la densité de peuplement et la pression démographique ne permettaient plus d'autre solution que le déplacement des excédentaires vers des contrées plus riches.¹⁹ Les premiers contacts, noués sous la pression de la nécessité, resteront définitifs. En cas de prospérité de la fabrique tourquennoise, la zone de provenance des résidents temporaires belges s'élargit insensiblement; de même, elle se transforme en peau de chagrin en temps de récession ou de marasme. Quand le coût du voyage – au propre comme au figuré – dépasse le bénéfice réalisé – ou l'espérance de celui-ci –, les flux migratoires faiblissent automatiquement. Quoi qu'il advienne, les plus âgés, forts de leur expérience et engoncés dans leurs habitudes, se déplacent, entraînant plus ou moins de jeunes dans leur sillage. Autre constante: les femmes accomplissent des déplacements moins longs que les hommes (Tableau 6, Annexe VII). Elles n'ont guère vocation à la migration aventureuse et suivent le plus souvent le mari. Si le textile ou la domesticité n'employaient pas de main-d'oeuvre mixte, le contraste serait évidemment plus éclatant encore.

18. Vers 1892, 2.000 frontaliers viennent chaque jour à Tourcoing; ils seraient 7 à 8.000 vers 1907, selon H. JOLY, *La Belgique criminelle*, Paris, 1907, pp. 105-106.

19. G. JACQUEMYS, *Histoire de la crise économique des Flandres (1845-1850)*, Bruxelles, 1929 (Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques, XXVI, fasc. I); J. DE BÉTHUNE, 'La crise linière et le paupérisme dans le Courtrais entre 1825 et 1850', *Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique*, 35e Congrès, Courtrai, 1953, Courtrai, 1960, II, pp. 71-133.

2. LES RÉACTIONS TOURQUENNOISES

Comme cela était prévisible en période de prospérité soutenue, où chacun s'occupe prioritairement de travailler, les heurts entre immigrés et autochtones sont rares et insignifiants au cours du Second Empire. Vers 1848, on entendait pourtant crier à tout propos: "A bas les Belges!" à travers le département du Nord entier.²⁰ A Tourcoing, quelques ouvriers de fabrique et tâcherons agricoles étrangers étaient reconduits de force à la frontière par des chômeurs. A Roubaix, les expulsions de Belges étaient conseillées par le maire lui-même, à titre d'exemple, pour calmer les esprits. Mais le ressentiment est bien vite estompé, et l'adage semble se vérifier selon lequel le Flamand a oublié le lendemain ses malheurs de la veille.

Souvent, les Belges se déplacent par bandes de trente à quarante, à pied ou en wagon de troisième classe. Ils viennent le lundi avec leurs provisions de vivres pour la semaine et s'en retournent le samedi, emportant l'argent qu'ils ont gagné.²¹ Car incontestablement, ce sont les salaires qui attirent les Belges en France: fin 1852 par exemple, un ourdisseur qui reçoit à Tourcoing 2,25 fr. par journée est payé à Mouscron 1,25 fr.²² Le mécanisme de la hausse subite des rémunérations, destinée à appâter la main-d'oeuvre étrangère nécessaire, est actionné sciemment par le patronat.²³ En 1857, une dépréciation de 2,5% du napoléon de 20 francs porte préjudice aux frontaliers et inquiète réellement l'opinion, qui craint le retrait immédiat de certains.²⁴ Pour le migrant, on s'en aperçoit, l'idée de gain directement mesurable en argent prime toute autre considération.

20. F. LENTACKER, 'Les ouvriers belges dans le département du Nord au milieu du XIXe siècle, *Revue du Nord*, XXXVIII, 1956, pp. 5-14.

21. A.D.N., M 141/59, lettre du commissaire de police du canton Nord de Tourcoing au préfet, 18 mars 1853.

22. *L'Indicateur* ..., 17 octobre 1852, p. 4.

23. A.D.N., M 176/1, lettre de L. Motte-Bossut au préfet, 24 juillet 1852. Parfois, c'est le système de la prime à l'embauchage qui prévaut. L'on parle ainsi d'Irlandais et de Belges recevant jusqu'à 29 francs le jour de leur entrée à l'atelier. A.D.N., M 141/53, lettre du préfet au ministre du Commerce, 10 janvier 1859.

24. *L'Indicateur* ..., 15 mars 1857, p. 3.

a. *Les critiques distantes*

Le besoin de bras étant continuellement pressant, la France accueille tout qui se présente,²⁵ et les logements viennent rapidement à manquer.²⁶ Démunis et fréquentant du jour au lendemain une cité opulente, certains migrants, parmi les plus jeunes et les moins intégrés à la région tourquennoise, sombrent dans la délinquance. Durant les premières années du Second Empire, les Belges sont à l'origine d'environ 35% des méfaits réprimés par incarcération au dépôt de sûreté municipale. Sur 985 délits commis entre 1849 et 1857, 32% s'apparentent au vol, à la fraude et à l'escroquerie; 23% ressortissent à la catégorie tapage, injures et menaces; 11% sont des contraventions à des arrêtés d'expulsion, autrement dit des ruptures de ban; 22% des arrestations trahissent vagabondage, mendicité et non possession de papiers en règle.²⁷

La police et la douane veillent, mais les fonctionnaires sont le plus souvent dépassés par les événements et l'avouent.²⁸ Sans cesse, il leur faut repousser les vagabonds, sans les nourrir, dépister puis filer les militants socialisants soupçonnés de prosélytisme, traquer les fraudeurs qui introduisent sur le territoire national pamphlets et libelles.²⁹ Dès 1853, l'intelligentsia tourquennoise réclame l'érection d'une prison digne de ce nom. La presse locale s'efforce de préciser qu'il faut éviter de confondre les malfaiteurs belges avec "les ouvriers honnêtes venant chercher en France un travail plus lucratif que celui de leur pays".³⁰ Mais le correctif est noyé par nombre de faits divers véhiculant des poncifs méprisants. Qu'on en juge:

25. A.D.N., M 141/54, lettre du commissaire central de Roubaix au préfet, 27 juillet 1859; M 617/2, rapport du commissaire central de Tourcoing au préfet, 20 janvier 1865.

26. Voir entre autres A.D.N., M 547/16, lettre du commissaire central de Tourcoing au procureur impérial, 10 mars 1866 et *L'Indicateur* ..., 11 mars 1866.

27. A.M.Tg, 4 J2-4.

28. A.D.N., M 172/3 et M 174/2, lettres du commissaire spécial de Tourcoing au préfet, 16 janvier 1855 et 4 juillet 1856.

29. A.D.N., M 141/59-60, documents multiples des années 1853 à 1856.

30. *L'Indicateur* ..., 13 février 1853, p. 3.

“[Les ouvriers belges] ont, en général, le caractère irascible et la boisson mauvaise; aussi n'est-il pas rare de leur voir assaisonner les plaisirs de l'estaminet par des injures, des horions et des couteaux”,³¹

ils

“manifestent trop souvent un caractère querelleur et des habitudes de violences, particulièrement quand ils sont les plus nombreux”,³²

“La Belgique [...] continue [...] de nous envoyer la *fleur* de sa population, et le tribunal de Lille passe plus de trois quarts de son temps à juger ces émigrants d'ignoble espèce”,³³

“A tous les coeurs *bien nés* que la patrie est chère! Si la chose est vraie pour nous autres Français, il faut avouer que nos opiniâtres voisins ont des coeurs joliment *mal nés*”!³⁴

Épinglons encore une généralisation hâtive:

“La plupart des vols ou tentatives de vols qui se commettent dans nos cantons ont pour auteurs des Belges à qui la proximité de la frontière offre un moyen facile de trouver un refuge. L'arrestation de deux individus de cette nation en flagrant délit d'effraction, en est une nouvelle preuve”.³⁵

La presse fustige également, avec force sarcasmes, des commerçants flamands qui n'hésitent pas à exporter vers Tourcoing un lait battu copieusement additionné d'eau, retiré de la vente et distribué aux indigents.³⁶

Les commissaires centraux de police de Roubaix et Tourcoing expriment des avis convergents et tout aussi tranchés:

“[...] la population [...], généralement composée d'ouvriers étrangers, est peu portée à l'économie domestique. Le travail, cependant, est assez abondant et bien rétribué, mais chez ces hommes pour la plupart, l'amour du cabaret l'emporte sur les besoins de la famille”,³⁷

31. *Ibidem*, 4 mai 1851, p. 3.

32. *Ibidem*, 3 août 1851, p. 3.

33. *Ibidem*, 23 mai 1852, p. 3.

34. *Ibidem*, 8 juin 1856, p. 3.

35. *Ibidem*, 23 novembre 1856, p. 3.

36. *Ibidem*, 10 mai 1857, p. 3.

37. A.D.N., M 141/52, rapport au préfet, 3 novembre 1857.

“Malheureusement, la population ouvrière a toujours son penchant à l’ivrognerie, et conserve aussi toujours la même absence de sens moral. Cela tient, je crois, à la fréquentation continuelle, et même inévitable, des ouvriers belges qui laissent, pour la plupart, beaucoup à désirer, tant sous le rapport des habitudes d’ivrognerie, que sous celui des mœurs”.³⁸

De telles opinions stéréotypées sont profondément ancrées et sont émises régulièrement:

“Les faits d’ivresse, de tapage injurieux, de rixes, sont toujours aussi fréquents et les auteurs en sont presque toujours aussi les étrangers”,³⁹

“La moralité de la population française est bonne. Il n’en est pas de même de celle flamande-belge, qui laisse beaucoup trop à désirer”.⁴⁰

A Wattrelos, où les Français ne sont guère plus d’un tiers, “toutes disputes, rixes, vols et maraudeurs, c’est toujours les Belges qui sont les coupables”.⁴¹

La situation tourquennoise paraît confirmer semblable assertion: les autochtones y sont décrits comme

“laborieux, probes, honnêtes et scrupuleux observateurs des pratiques religieuses [...]. Ils ne comptent pas pour un quart dans le nombre des crimes et des délits qui sont en grande partie imputable (sic) à la population belge, ainsi qu’il serait facile de le vérifier en compulsant les rôles judiciaires”.⁴²

La patronat local partage cette méfiance latente à l’égard des étrangers. Il craint le pire si on en venait à ignorer les antécédents, aptitudes et travers de chacun par suite de la suppression, évoquée à l’époque, du

38. A.D.N., M 141/53, lettre au préfet, 23 novembre 1858.

39. A.D.N., M 141/57, rapport du commissaire central de Roubaix au préfet, 30 juin 1869.

40. *Ibidem*, rapport du commissaire central de Tourcoing au préfet, 29 novembre 1869.

41. *Ibidem*, rapport du commissaire central de Wattrelos au préfet, décembre 1869.

42. A.D.N., M 547/16, rapport du commissaire central de Tourcoing au préfet, 10 mars 1863.

livret ouvrier.⁴³ Car ce dernier immobilise la main-d'oeuvre, l'oblige à tout le moins à ne pas brusquer son départ de l'atelier, à ne pas multiplier des allées et venues jugées intempestives.

b. *Quelques essais constructifs*

Le clergé lui-même ne reste pas muet. Il se proclame

“touché de l'état de dépravation et d'abrutissement où croupissent [les] ouvriers flamands chez qui, pour le plus grand nombre, le sentiment religieux semble être tout à fait éteint”.⁴⁴

Dès décembre 1853, l'évêque de Gand, natif de Warneton (F.), avait songé à diriger des Récollets flamands vers Tourcoing.⁴⁵ Mais les pères et frères de Gand pressentis s'installeront finalement à Roubaix en septembre 1857. Jusqu'en novembre 1880, date de leur expulsion, ils

“prêchent sans relâche [aux ouvriers flamands] les principes qui font la sécurité de la société. Ils [leur] inculquent sans cesse, avec une autre sanction que celle de la force répressive, la loi divine qui défend de prendre le bien d'autrui, d'incendier les ateliers, de piller les hôtels et de pendre les patrons”.⁴⁶

Multipliant prêches et missions, les religieux – fort populaires – fondent des antennes de l'*Association de la Sainte-Famille*, dont les activités culturelles tendent à améliorer la vocabulaire français des membres, tout en éloignant ces derniers de la fréquentation des cabarets.⁴⁷ Les Belges font aussi l'objet de la sollicitude particulière des Petites Soeurs des Pauvres, établies à Tourcoing en août 1867.

43. A.D.N., 77 J5, doc. 988, adresse des membres de la Chambre de commerce de Tourcoing au ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, 24 février 1869.

44. ARCHIVES ÉPISCOPEALES DE GAND, 3B XXI i 95 (CB 31), lettre de l'abbé P.F. Salembier à Mgr Delebecque, 19 décembre 1857.

45. E. VAN BERLO, *L'ordre des Frères mineurs en Belgique depuis son rétablissement, 1833-1908*, Malines, 1908, pp. 142-143.

46. *L'Indicateur* ..., 13 avril 1867, p. 3; article repris à *L'Émancipateur de Cambrai*.

47. La chronique du couvent de Roubaix est actuellement conservée chez les Franciscains de Saint-Trond.

L'hospice de la ville, assailli de demandes, n'accueillant que les veufs tourquennois, l'asile tenu par les religieuses souhaite prouver que

“l'étranger honnête et laborieux [venu du dehors contribuer au développement de la richesse régionale], mais resté pauvre, peut trouver dans sa vieillesse, la récompense de sa bonne conduite et de son travail”.⁴⁸

Par arrêté royal du 14 avril 1863, Louis Sioen⁴⁹ est nommé consul de Belgique à Tourcoing, avec juridiction sur Roubaix. Il lui est demandé de s'occuper activement des 24.487 Belges que comptent les deux cantons de Tourcoing, pour une population de 70.528 unités, ainsi que de leurs 29.531 compatriotes, fondus parmi les 60.104 habitants du canton de Roubaix. L'homme est unanimement apprécié, consciencieux et actif. Il obtient notamment la signature d'une nouvelle convention postale franco-belge (1er mars 1865), qui rend moins onéreuse la transmission d'espèces entre les deux pays. Le but en est d'éviter des fatigues répétées aux pères de familles

“qui viennent en France chercher des moyens d'existence et qui, pour la plupart, laissant femme et enfants dans leur pays, sont obligés, dans l'état actuel des choses, de passer en route la nuit du samedi au dimanche pour aller porter au ménage ce qui leur reste du salaire de la semaine, et celle du dimanche au lundi pour se trouver à l'ouverture de l'atelier”.⁵⁰

Des rapports annuels du docteur Sioen,⁵¹ on retiendra que, quoi qu'il advienne, les sujets belges et français sont traités sur un pied d'égalité en matière d'indigence et de maladie. Plusieurs centaines de tout petits reçoivent soupe et viande aux asiles municipaux qui les accueillent pendant que les mères sont à l'atelier. Des religieuses y

48. *L'Indicateur* ..., 13 mars 1864, p. 3, qui encourage l'arrivée des religieuses, déjà présentes à Roubaix comme dans tant d'autres grands centres industriels.

49. Westrozebeke, 8.VII.1815 - Tourcoing, 6.XI.1884. Docteur en médecine venu de Paris en 1842, naturalisé Français en 1848; il travaille pour le bureau de bienfaisance. Son gendre, L. Allart, deviendra consul à Roubaix en 1872, puis maire de cette ville de 1880 à 1884.

50. *L'Indicateur* ..., 10 décembre 1865, p. 3.

51. *Recueil consulaire contenant les rapports commerciaux des agents belges à l'étranger*, Bruxelles, 1864, X, pp. 250-258; Bruxelles, 1865, XI, pp. 516-526; Bruxelles, 1866, XII, pp. 529-540; Bruxelles, 1868, XIV, pp. 208-213.

surveillent les jeux et assurent l'enseignement de base, tandis que d'autres soeurs apprennent aux filles plus âgées la lingerie et les travaux d'aiguilles, qui leur permettront de se placer convenablement comme femmes de ménage. De leur côté, les Frères des Écoles chrétiennes dispensent tout aussi gratuitement aux adolescents une instruction assez forte les préparant à occuper, dans les bureaux des principales maisons commerciales, jusqu'à des emplois de premier plan. Les sujets les plus brillants, s'ils tiennent à accomplir des études plus poussées, sont admis, sans rétribution, à suivre les cours du collège communal. L'administration municipale délivre également tous les effets classiques nécessaires aux leçons quotidiennes prodiguées aux jeunes ouvriers, à l'usine même, entre onze heures et midi.

A terme, les cours suivis permettront à la deuxième génération de Belges de briguer les emplois les plus divers. Nés ou arrivés en bas âge à Tourcoing, modelés par le système éducatif français, les jeunes Flamands s'intégreront plus facilement que leurs aînés, ayant surmonté l'obstacle de la langue.⁵² Si la situation se débloque, en la matière, c'est surtout grâce aux inspecteurs spéciaux chargés de contrôler le travail des enfants. Ceux-ci traquent, au bénéfice de la main-d'oeuvre nationale d'abord, les patrons tourquennois qui emploient préférentiellement des Belges sans livret, les font travailler plus de douze heures et prétextent de leur connaissance sommaire du français pour éviter de les envoyer, durant les heures d'atelier, dans les écoles primaires spéciales créées par la loi du 22 mars 1841.⁵³ En 1847, sans doute pour se donner bonne conscience, la municipalité roubaisienne avait déjà noté que

“parmi la population flamande, les parens vivent dans l'indifférence la plus complète sous le rapport de l'instruction à donner à leurs enfans. Si l'on

52. Celui qui, combiné à une hostilité latente, faisait avouer en 1851 à des Lillois d'une fanfare venus à Roubaix en train de plaisir: “Il n'y a eu qu'à cheusse [ceux] de Belgique qu'on n'a pot [pas] dit un seul mot”. Cité par P. PIERRARD, *Les chansons en patois de Lille sous le Second Empire*, Arras, 1966, p. 236 (Société de dialectologie picarde, VIII).

53. A.D.N., M 611/11, rapports de F. Dupont au préfet, 29 janvier et 17 novembre 1853.

objecte que les établissemens d'instruction ne sont pas assez multipliés, nous pouvons répondre avec certitude que leur augmentation ne serait point un motif pour déterminer ces derniers à envoyer leurs enfans dans les écoles".⁵⁴

Régulièrement, l'inspection primaire de l'arrondissement de Lille le signale:

"les familles venues de Belgique [...] vivent dans l'ignorance et ne se soucient guère des écoles".⁵⁵

A la fin du Second Empire, sur 61 cantons que compte le département, Tourcoing-Sud, Tourcoing-Nord, Roubaix-Ouest et Roubaix-Est sont classés 45e, 55e, 56e et 58e, avec respectivement 27,7%, 30,3%, 30,4% et 34,6% d'illettrés.⁵⁶ L'ignorance est dénoncée par le corps médical comme étant préjudiciable à la collectivité:

"La variole est toujours une des maladies qui font le plus de ravages dans le Nord, surtout dans les centres où il existe beaucoup de Belges qui résistent à l'application de la vaccine, par suite de préjugés qu'on n'est pas encore parvenu à déraciner chez eux [...]".⁵⁷

S'il arrive de temps à autre que le choléra foudroie un Belge retour d'avoir visité sa famille, l'opinion n'accuse pas les migrants d'être à l'origine des épidémies.

c. Un bilan en demi-teinte

Même si le phénomène ne semble guère affecter Tourcoing, quelques grèves déclenchées à Roubaix, sous le Second Empire, le sont

54. A.M.Tg, R1 L1, état de fréquentation des écoles roubaisiennes par les 7-15 ans, 2 décembre 1847.

55. A.D.N., 1 T80/2, doc. 69, statistique générale de l'instruction primaire au 1er juillet 1856.

56. A.D.N., M 605/4, état de l'instruction dans le Nord, chez les ouvriers, par cantons, vers 1870.

57. Ch. PILAT, *Rapport général sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année 1879*, s.l.n.d., pp. 2-3, en A.D.N., M 303/59.

par des Flamands, des Gantois pour la plupart.⁵⁸ Les liens entretenus par les meneurs avec la *Société fraternelle des tisserands gantois* sont indubitables.⁵⁹ Quand bien même les agitateurs sont expulsés au moindre écart de conduite, leur exemple suscite des vocations parmi des campagnards de plus en plus acclimatés aux idées françaises, eux qui avaient été initialement recrutés pour briser les velléités de revendication des autochtones.⁶⁰

Quel avantage y a-t-il donc à employer des Belges? C'est d'abord qu'ils sont électoralement impuissants⁶¹ et ne peuvent sanctionner de leur vote les industriels mêlés à la politique locale.⁶² C'est surtout

58. A.D.N., M 620/12, rapport du commissaire de Roubaix-est au préfet, 17 août 1855; M 620/20, doc. 7, rapport du commissaire du 1er arrondissement de Roubaix au préfet, 6 décembre 1857; M 620/23, doc. 518, rapport du commissaire du 2e arrondissement de Roubaix au préfet, 21 novembre 1860; M 617/2, lettre du préfet au ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, 7 mars 1863; M 619/1, lettres du préfet au ministre de l'Intérieur, 18 février et 17 mars 1867; lettres du commissaire central de Roubaix au préfet, 25 et 27 juillet 1867; lettre du procureur impérial au préfet, 18 mars 1868. Ces documents, ainsi que ceux cités aux notes 59 et 60, ont servi de base tout récemment à F. LENTACKER, 'Un épisode de la Révolution industrielle: ouvriers à demeure, ouvriers immigrés dans l'industrie cotonnière de Roubaix de 1857 à 1864', *Revue du Nord*, LXIX, 1987, pp. 767-775.

59. A.D.N., M 620/20, doc. 30, adresse d'un tisserand de Gand aux confrères de Roubaix, 25 août 1857.

60. Accusé calomnieusement, selon lui, de renvoyer ses ouvriers pour les remplacer par des Belges travaillant moins cher, L. Motte-Bossut reprend l'intégralité de son personnel aux anciennes conditions. A.D.N., M 620/24, lettre au préfet, 14 octobre 1861. Plusieurs parmi ses collègues sont tentés ultérieurement de passer à l'acte en embauchant des chômeurs rouennais, afin de briser la main-d'oeuvre indigène "dont les exigences dépassent toute espèce de borne". Heureusement, le maire de Roubaix veille, et persuade ceux-ci de renoncer à leur projet. A.D.N., M 616/7, lettre du maire de Roubaix au préfet, 17 janvier 1863. A Tourcoing, le patronat paraît nettement plus responsable.

61. "[...] comme en Belgique, ils ne jouissent point de droits électoraux politiques, qui leur sont également refusés en France, à cause de leur extranéité, ils n'apportent pas leur contingent de passions politiques". A.D.N., M 605/4, réponse du préfet à l'enquête parlementaire sur les conditions de travail en France, 1873, pp. 23-24.

62. De tout temps, d'ailleurs, on ne supporte pas qu'un étranger puisse exprimer son opinion à propos de la politique française. A.D.N., M 141/61, lettre du commissaire spécial de Tourcoing au préfet, 14 juin 1859, fustige les critiques de Belges sur l'opportunité de la guerre d'Italie. Voir pour une période plus tardive *L'Indicateur* ..., 7 octobre 1877, p. 2.

qu'ils échappent à la sévère conscription impériale, qui requiert cinq ans de service, durant lesquels l'ouvrier habile perd la main.⁶³ Le conscrit belge peut tirer un bon numéro, qui l'exempte de toute obligation; dans le pire des cas, il accomplit très jeune deux années de service, puis quelques mois d'exercices alors qu'il est déjà rentré à domicile.⁶⁴ Mais la plupart des ouvriers belges installés en France sont des insoumis aux lois de la milice et ils ne peuvent plus retourner au pays. L'illégalité les rend extrêmement vulnérables. En effet, la revendication virulente ou la délinquance signifient l'expulsion, c'est-à-dire huit années de service dans un bataillon disciplinaire, en plus d'une lourde amende, sans compter la privation définitive d'avantages trouvés en France: vie plus facile, salaire plus élevé, secours assuré en cas de misère. Selon le consul de Belgique à Tourcoing, "on ne peut méconnaître que cette mesure ne produise de bons résultats".⁶⁵

C'est sans doute encore le cas après que Léopold II ait signé, le 31 mai 1866, une loi d'amnistie concernant les insoumis et déserteurs en cavale ou emprisonnés, s'ils "n'ont pas commis d'autres délits, bien qu'ils aient emporté leurs effets d'habillement ou d'armement et qu'ils ne puissent pas les représenter".⁶⁶ De fait, seuls les hommes appartenant aux classes d'âge déjà licenciées sont quittes de toute obligation à l'égard de la Belgique; les autres sont tenus d'accomplir sous les drapeaux le temps auquel la fuite leur a permis d'échapper.

Durant la guerre de 1870-1871, plusieurs milliers de Belges habitant le Nord s'engagent aux côtés des Français,⁶⁷ par loyauté ou conviction politique, pour la solde remplaçant des salaires amputés, ou pour

63. Avis de J. Leurent (Roncq, 17.X.1813 - Halluin, 28.VI.1883), médecin, député du Nord de 1871 à 1877, dans *Discours prononcés au meeting industriel de Lille, le 8 novembre 1869*, 2e éd., Lille, 1869, pp. 29-43, en A.D.N., M 617/6. Chaque année, durant le Second Empire, une cinquantaine de jeunes gens de Tourcoing excipent de leur extranéité pour échapper à la conscription française. A.M.Tg, H1 B252-269.

64. Sur la conscription en Belgique, consulter L. DE VOS, *Het effectief van de Belgische krijgsmacht en de militiewetgeving, 1830-1914*, Bruxelles, 1985 (Centre d'histoire militaire. Travaux, 20).

65. *Recueil consulaire ...*, Bruxelles, 1865, t. XI, p. 516.

66. *Pasinomie. Collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements généraux qui peuvent être invoqués en Belgique*, 4e série, Bruxelles, 1866, I, pp. 181-183.

67. *L'Indicateur ...*, 21 août 1870, p. 3.

acquérir à peu de frais le titre de citoyen français, avec les avantages qui en découlent.⁶⁸ A Tourcoing, des secours sont dispensés assez largement – environ 5.000fr. par semaine – aux civils belges domiciliés depuis un an minimum, et qui “souffrent beaucoup du chômage des ateliers [et] attendent dans le calme et la résignation une fin à leurs privations”.⁶⁹ La ville ne réclamera aucun subside à Léopold II “en considération des procédés généreux de la Belgique envers les soldat français qui [...] ont trouvé refuge dans ce pays”.⁷⁰ Mais pour beaucoup de migrants, ce sera le retour au pays.⁷¹ Tourcoing était belge à 34,25% en 1866, mais ne le sera plus qu’à 28,04% dix ans plus tard. Le déficit sera surmonté en 1881, moment où les immigrés constituent 37,6% de la population totale.⁷²

3. CONCLUSION

Il importe de rappeler que jamais le patronat de l’arrondissement de Lille n’a organisé l’immigration belge. Il l’a simplement favorisée, car tout au long du Second Empire, il en découvre les avantages. En période prospère, la nombreuse main-d’oeuvre auxiliaire, qualifiée ou non, empêche l’inflation des salaires et permet d’adapter rapidement l’appareil de production, en toute liberté, au gré des exigences capricieuses du marché. Par crainte s’ils sont des déserteurs, ou de par l’obstacle de la langue, ou à la suite d’un déracinement traumatisant, les ruraux belges ne sont guère portés à l’organisation de leur défense ou à la revendication. Ils n’ont électoralement pas plus de poids que les femmes et les enfants, mais ils abattent plus d’ouvrage, étant courageux à la tâche et âpres au gain. Jeunes, illettrés pour la plupart,

68. *Collection des actes ...*, 10e série, Lille, 1870, LXVI, pp. 479-480.

69. A.M.Tg, 1 AS 17, registre n° 4, pp. 22-23, lettre des administrateurs du bureau de bienfaisance à MM. Stewart et Cie, à New York, 13 avril 1871.

70. *L’Indicateur ...*, 7 mai 1871, p. 3.

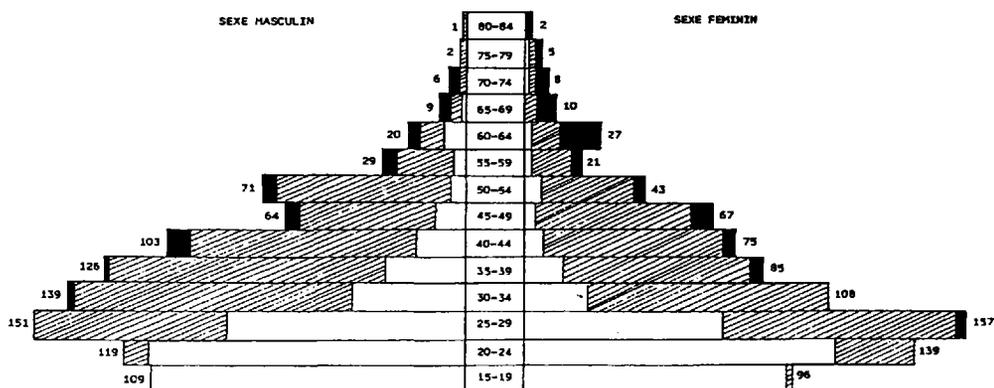
71. Mouscron profite de la guerre de 1870-1871: les clients des fabricants français, ne pouvant être servis suffisamment par leurs fournisseurs habituels, viennent s’approvisionner en Belgique. Voir A.M. COULON, *Histoire de Mouscron d’après les documents authentiques*, Courtrai, 1890, I, p. 146.

72. A.M.Tg, F1 A202, résultats généraux du recensement de 1866; F1 A6ter, idem 1876; F1 A201, idem 1881.

célibataires ou ayant de faibles charges de famille, ils sont quasi exclusivement des actifs et, dans l'immédiat, nécessitent peu de frais d'infrastructure tels que la construction de logements décents, d'écoles, d'asiles ou d'hôpitaux. En cas de récession ou de grève, les excédentaires retournent au village: ils ne relèvent pas du Bureau local de Bienfaisance, n'attisent pas les conflits et ne causent pas les traditionnelles déprédations. En cas de reprise des affaires, les Belges affluent à nouveau. Parmi eux, on peut former de solides apprentis sans craindre de les voir disparaître durant un long service militaire.

Annexe I

Pyramide des âges et état matrimonial des Belges de plus de 15 ans résidant à Tourcoing en 1851*



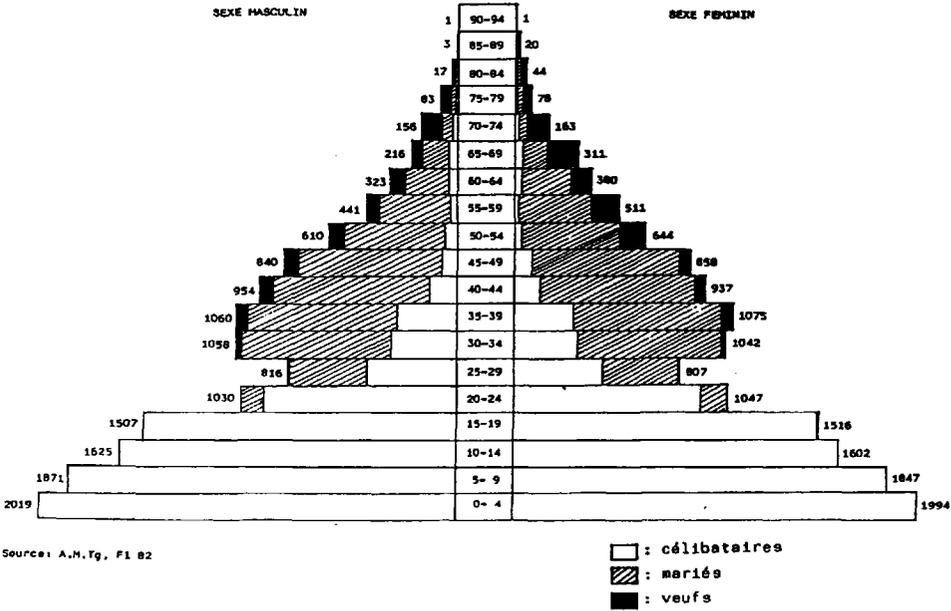
Sources: A.M.Tg. F1 A3 à 5

* Echantillonnage 1/2

□ : célibataires
 ▨ : mariés
 ■ : veufs

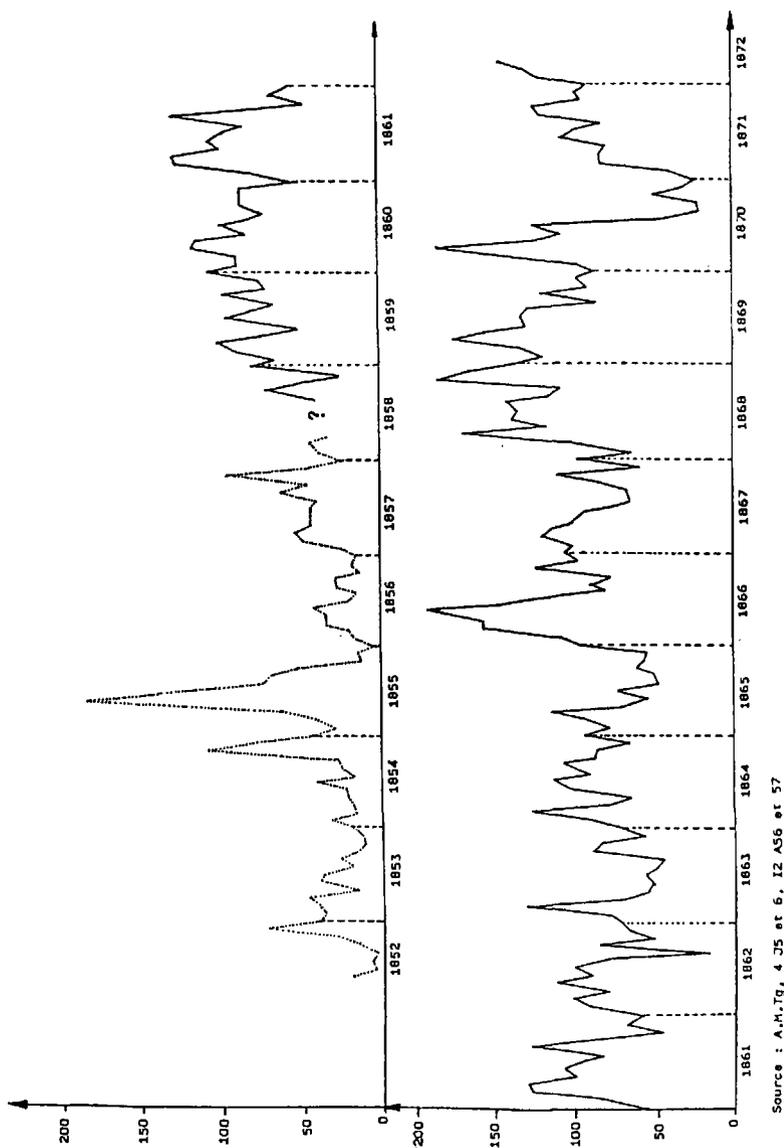
Annexe II

*Pyramide des âges et état matrimonial
des Tourquennois en 1856*



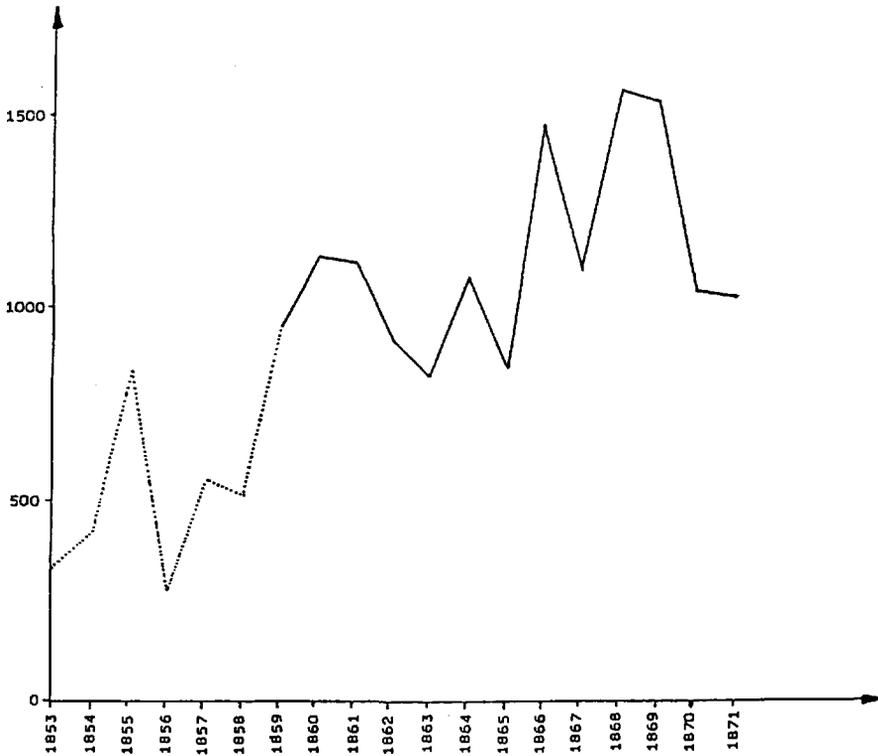
Annexe III

**Les Belges arrivés à Tourcoing sous le Second Empire
pour y résider temporairement:
Données mensuelles**



Annexe IV

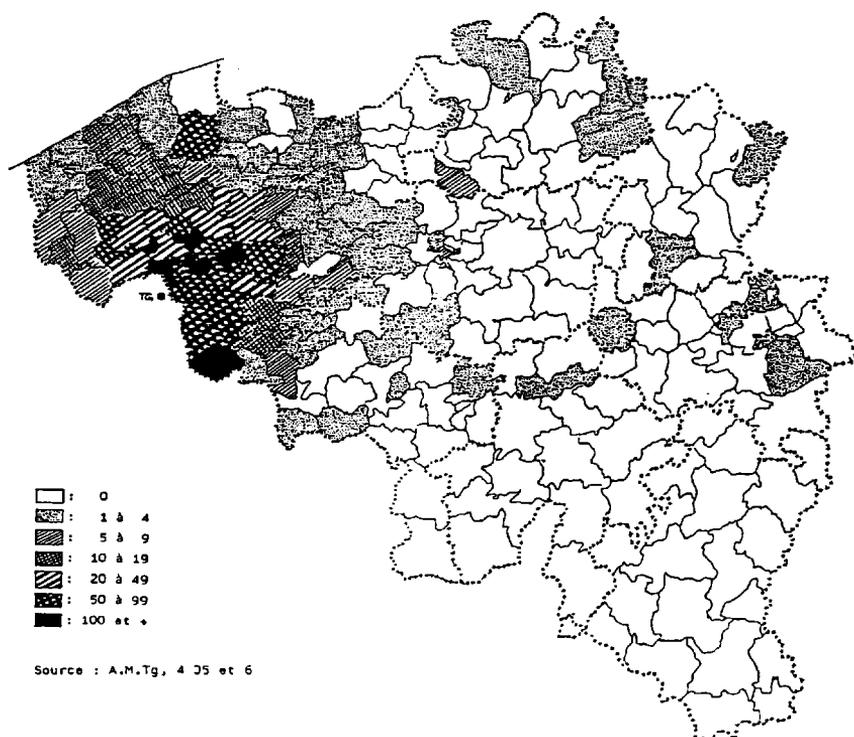
*Les Belges arrivés à Tourcoing sous le Second Empire
pour y résider temporairement:
Données annuelles*



Source : A.N.Tg, 4 J5 et 6, I2 A56 et 57

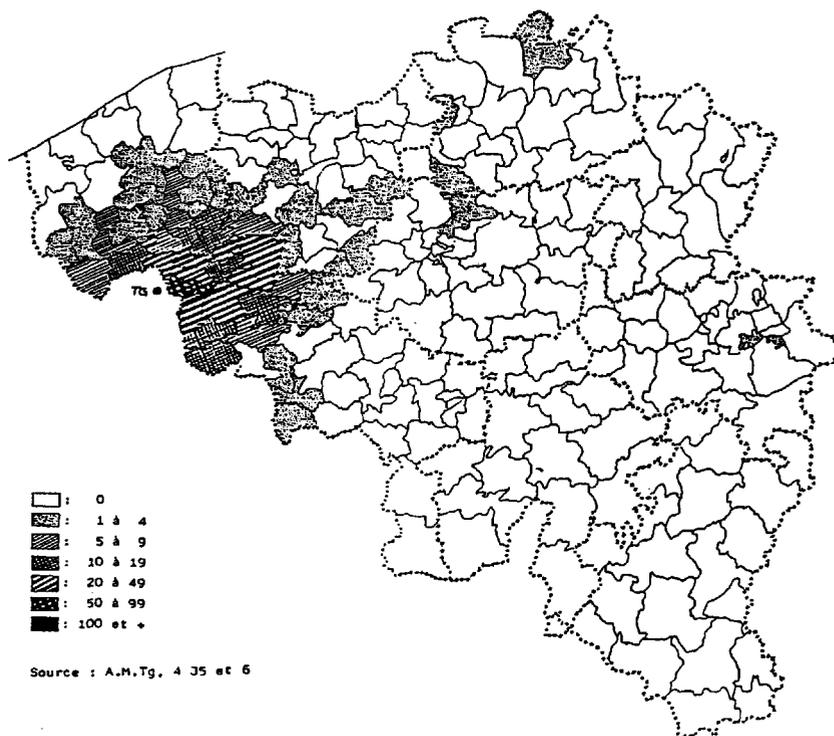
Annexe V

Provenance des Belges de sexe masculin arrivés à Tourcoing pour y résider temporairement (juin 1852 à avril 1858)



Annexe VI

Provenance des Belges de sexe féminin arrivées à Tourcoing pour y résider temporairement (juin 1852 à avril 1858)



Annexe VII: Tableaux

Tableau 1

Évolution de la population tourquennoise

| | I | II | III | IV | V | VI | VII |
|-------------|------|-------|------|-------|--------|------|------|
| 1846 - 1850 | 781 | 29,1 | 1216 | - 435 | - 55,7 | 37,1 | 30,3 |
| 1851 - 1855 | 1898 | 68,7 | 1428 | 470 | 24,8 | 40,1 | 32,0 |
| 1856 - 1860 | 4703 | 159,4 | 2517 | 2186 | 46,5 | 41,3 | 26,4 |
| 1861 - 1865 | 3824 | 111,8 | 2211 | 1613 | 42,2 | 39,3 | 28,2 |
| 1866 - 1871 | 5032 | 132,3 | 2495 | 2537 | 50,4 | 38,0 | 28,7 |

I = Accroissement brut; II = Accroissement pour 1.000 habitants; III = Accroissement naturel; IV = Accroissement dû à l'immigration; V = Accroissement dû à l'immigration en % par rapport à l'accroissement total; VI = Taux moyen de natalité en ‰; VII = Taux moyen de mortalité en ‰.

Source: A.M.Tg, *Registres d'état civil. Naissances et décès, 1846-1871*; *Annuaire statistique du département du Nord, Lille, 1846-1871*.

Tableau 2

Représentativité des classes d'âge jeunes au sein de la population de plus de 15 ans. Pourcentages cumulés

| | BELGES (1851) EN % | | POPULATION TOTALE (1856) EN % | |
|------------------------|--------------------|--------|-------------------------------|--------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| Moins de 20 ans | 11,5 | 11,4 | 16,5 | 16,1 |
| Moins de 25 ans | 24,0 | 27,9 | 27,8 | 27,2 |
| Moins de 30 ans | 39,9 | 46,5 | 36,7 | 35,8 |
| Moins de 35 ans | 54,5 | 59,3 | 48,3 | 46,8 |
| Moins de 40 ans | 67,8 | 69,4 | 59,9 | 58,2 |
| TOTAL EN % | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| TOTAL EN NOMBRE DE CAS | 949 | 843 | 9125 | 9434 |

Source: A.M.Tg, F1 A3-5 et F1 B2.

Tableau 3**Taux de masculinité par tranche d'âge**

| <i>Taux de masculinité</i> | <i>15-19 ans</i> | <i>20-24 ans</i> | <i>25-29 ans</i> | <i>30-34 ans</i> | <i>35-39 ans</i> | <i>40-44 ans</i> |
|----------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|------------------|
| <i>BELGES (1851)</i> | 113,5 | 85,6 | 96,1 | 128,7 | 148,2 | 137,3 |
| <i>POPUL. TOT. (1856)</i> | 99,4 | 98,4 | 101,1 | 101,5 | 98,6 | 101,8 |
| <i>Taux de masculinité</i> | <i>45-49 ans</i> | <i>50-54 ans</i> | <i>55-59 ans</i> | <i>60-64 ans</i> | <i>65 ans et +</i> | <i>TOTAL</i> |
| <i>BELGES (1851)</i> | 95,5 | 165,1 | 138,1 | 74,1 | 72,0 | 112,6 |
| <i>POPUL. TOT. (1856)</i> | 97,9 | 94,7 | 86,3 | 87,6 | 77,1 | 96,7 |

Source: A. M. Tg, F1 A3-5 et F1 B2.

Tableau 4

Détermination du taux d'activité déclarée chez les Belges de plus de 15 ans établis à Tourcoing en 1851

| | Hommes en % | Femmes en % |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|
| Actifs | 98,4 | 64,3 |
| Inactifs | 0,1 | 19,2 |
| Indéterminés | 1,5 | 16,5 |
| TOTAL EN % | 100,0 | 100,0 |
| TOTAL EN NOMBRE DE CAS | 949 | 843 |

Source: A.M.Tg, F1 A3-5.

Tableau 5

Ventilation des travailleurs par secteurs d'activité

| | BELGES (1851) EN % | | POPULATION TOTALE (1856) EN % | |
|---|--------------------|--------------|-------------------------------|--------------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| SECTEUR PRIMAIRE | 2,5 | 0,9 | 2,7 | 2,7 |
| Bâtiment | 8,5 | 0,0 | 2,4 | 1,5 |
| Travail de matières premières non textiles (bois, métal, cuir...) | 2,2 | 0,0 | 2,7 | 2,5 |
| Textile | 55,7 | 49,5 | 73,7 | 74,7 |
| SECTEUR SECONDAIRE | 66,4 | 49,5 | 78,8 | 78,7 |
| Transport | 1,3 | 0,0 | 1,5 | 1,5 |
| Commerce d'alimentation | 5,2 | 11,0 | 4,7 | 4,9 |
| Commerces non alimentaires | 2,8 | 5,4 | 6,5 | 7,6 |
| Habillement | 5,7 | 10,5 | 4,1 | 2,5 |
| Domesticité | 11,3 | 28,4 | 0,0 | 0,0 |
| Professions libérales | 0,8 | 0,2 | 1,7 | 2,1 |
| SECTEUR TERTIAIRE | 27,1 | 46,5 | 18,5 | 18,6 |
| Cas douteux | 4,0 | 3,1 | 0,0 | 0,0 |
| TOTAL EN % | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| TOTAL EN NOMBRE DE CAS | 934 | 542 | 18455 | 11291 |

Source: A.M.Tg, F1 A3-5 et F1 B2

Tableau 6

Distance parcourue, depuis leur lieu de naissance, par les Belges de plus de 15 ans arrivant à Tourcoing pour y résider temporairement

| Provenance | HOMMES EN % | | | | FEMMES EN % | | | |
|------------------------|-------------------|-------|-------|-------|-------------------|-------|-------|-------|
| | VI.1852 - IV.1858 | 1860 | 1865 | 1870 | VI.1852 - IV.1858 | 1860 | 1865 | 1870 |
| Indéterminé | 19,3 | 0,5 | 1,0 | 0,6 | 4,4 | 23,1 | 18,2 | 6,4 |
| De 0 à 9 km | 7,4 | 8,0 | 8,3 | 9,0 | 12,1 | 8,3 | 11,4 | 14,1 |
| De 10 à 19 km | 22,3 | 26,3 | 22,3 | 20,5 | 31,6 | 22,2 | 11,4 | 21,8 |
| De 20 à 29 km | 30,0 | 30,5 | 31,6 | 27,3 | 34,3 | 19,4 | 22,7 | 17,9 |
| 30 km et plus | 21,0 | 34,7 | 36,9 | 42,6 | 17,6 | 26,9 | 36,4 | 39,7 |
| TOTAL EN % | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| TOTAL EN NOMBRE DE CAS | 2256 | 1009 | 795 | 980 | 472 | 108 | 44 | 78 |

Source: A.M.Tg, 4 J5-6, I2 A56-57.